

ACADEMIE DE
MONTPELLIER

COLLEGE
GEORGES CLEMENCEAU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 06/04/2021

Présidence de : Mme LE BOLLOCH Sylvie

Quorum : 11

Nombre des présents : 12

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces jointes

Avis

Vote

Extrait

Motion

désignation

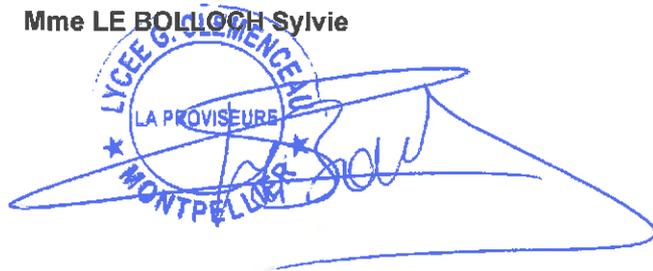
N°

- I. Approbation des PV des CA du 01/02/21 et 08/02/21
- II. Compte financier 2020
- III. Questions financières diverses
- IV. Informations et questions diverses

Signatures

Le Président

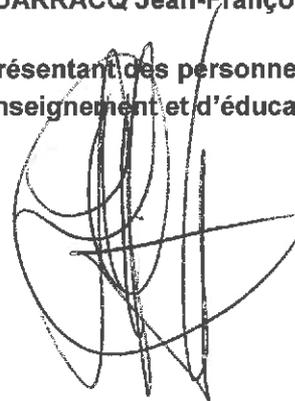
Mme LE BOLLOCH Sylvie



Le Secrétaire

M. DARRACQ Jean-François,

représentant des personnels
d'enseignement et d'éducation



Elèves	GUICHARD	X
	Emma	
	AOKACHE	X
	Sofiane	

Total 2

OUVERTURE DU CA

Le secrétariat de séance est assuré par M. DARRACQ Jean-François, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h. Mme STRZEPECK, Agent Comptable, est présente à ce conseil d'administration.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CA.

I. Approbation des PV des CA du 01/02/21 et du 08/02/21

Les procès-verbaux des CA des 01/02/2021 et 08/02/2021 sont approuvés à l'unanimité.

II. Compte financier 2020

Mme STRZEPECK, Agent Comptable, présente les indicateurs pour l'année 2020 :

- le compte financier se solde par un déficit de 4 677.56 €
- le fonds de roulement s'élève à 34 472 € soit environ 79 jours de fonctionnement. Cette somme est égale à celle de l'année 2018, après une hausse en 2019 (39 150 €)
- la trésorerie s'élève à 46 148 € soit environ 105 jours de fonctionnement, avec un taux de recouvrement de 87%
- l'autonomie financière est de 11 178 €

Mme BOUMEDIEN, Adjointe Gestionnaire, présente et détaille le compte financier.

Le déficit de 4 677.56 € s'explique par l'utilisation d'environ 5 000 € provenant du fonds de réserve au mois de juin 2020, pour l'achat d'équipement pour les salles de classe.

Suite à une question de M. DALMON, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement, il est précisé que les dossiers d'aide à la restauration ne sont pas traités par les services du collège mais directement par le Conseil Départemental, sur demande des familles.

Le résultat du compte financier 2020 et la ventilation des services généraux sont approuvés à l'unanimité.

M. DALMON, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement, remercie Mme BOUMEDIEN pour la qualité et la clarté des documents présentés.

III. Questions financières diverses

En l'absence de question financière diverse, ce point n'est pas abordé.

IV. Informations et questions diverses

1) Concernant le protocole sanitaire, Mme LE BOLLOCH, Proviseure, informe les membres du CA que le protocole sanitaire qui entrera en vigueur le lundi 3 mai a été transmis aux élèves, aux parents d'élèves et aux personnels de l'établissement via Pronote. Quelques précisions sont apportées :

- un cas avéré de covid parmi les élèves d'une classe entrainera la fermeture immédiate de la classe
- des auto-tests seront remis aux enseignants
- les activités UNSS restent suspendues pour la fin de l'année scolaire

2) Concernant l'absence d'une enseignante de SVT depuis plusieurs mois, l'établissement est toujours en attente de l'aval des services académiques pour mettre en œuvre une solution de remplacement interne à l'établissement (intervention d'une enseignante du lycée).

3) Concernant l'ASSR 1 et 2, les épreuves ont été reportées au jeudi 6 mai, avec une séance de rattrapage le mardi 18 mai. Les élèves en seront informés par leurs professeurs principaux.

4) Concernant l'implantation de la ligne de tramway n°5, les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2021 et entraîneront d'importantes difficultés de circulation sur l'avenue Clemenceau. Le stationnement ne sera plus possible sur le parking principal de l'établissement.

Mme LE BOLLOCH, Proviseure, et Mme GERAUD, Principale-Adjointe, font part de leurs préoccupations quant à l'implantation d'une station de tramway juste devant l'entrée principale de l'établissement, qui posera certainement de nombreux problèmes de sécurité. Les instances compétentes de la Région, de la Métropole et de la Ville en ont été informées.

5) Concernant l'horaire de ce conseil d'administration, Mme LE BOLLOCH, Proviseure, prie les membres de bien vouloir excuser l'horaire peu habituel et peu pratique de cette séance prévue à 15h. Elle précise qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle due aux contraintes d'emploi du temps de Mme l'Agent Comptable.

CLOTURE DU CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 15h50.